



## **Note d'information sur la Convention de participation au projet de développement de Geotrek 2023-2027**

### **Contexte**

Lors des rencontres Geotrek 2021, il a été décidé de travailler sur un nouveau projet collectif afin de poursuivre la mutualisation de développements ciblés (application mobile, collecte sur le terrain, fréquentation, sensibilisation, expérience utilisateur, interopérabilité, performances ...) à travers un marché public.

La communauté Geotrek a aussi manifesté sa volonté de consolider le fonctionnement de la communauté, la ressource en animation et la capacité d'accompagnement technique des utilisateurs et de pilotage des développements. Pour cela, elle a proposé de grouper des financements pour financer un poste collectif de "Coordinateur technique".

Le COPIL national de Geotrek du 19 novembre 2021 a confirmé et validé le projet de groupement de financements sur la période 2023-2027 pour réaliser de nouveaux développements ambitieux et innovants et consolider l'animation et l'accompagnement technique du projet Geotrek et de sa communauté.

Suite à l'étude de pré-faisabilité réalisé début 2022, plus de vingt structures ont manifesté leur intention de participer à ce financement collectif sous forme de convention centrée sur le marché public de développements et la coordination technique de Geotrek.

### **Le pilotage et le montage administratif et financier proposé :**

Le Parc national des Écrins propose de porter l'emploi mutualisé au sein de son établissement (CDD projet de 3 ans hors plafond d'emplois) et d'assurer les coûts de gestion salariale (RH, déplacements, ...).

Il portera également le marché public sur les développements de l'outil Geotrek.

Il animera le comité de suivi du projet et les groupes de travail avec les partenaires signataires de la convention (choix de priorisation de développements, précision des besoins techniques...).

La convention prévoira un paiement direct au Parc national des Écrins pour simplifier la gestion financière et éviter de passer par une procédure administrative supplémentaire de Groupement de commande.

### **Le poste d'animateur-coordonateur technique :**

Un profil de poste a été élaboré et validé par le comité de pilotage national autour de 4 grandes missions :

- Coordination du développement des applications Geotrek (suivi du marché, besoins techniques...)
- Appui de "base" aux utilisateurs sur les usages de l'outil en complément à ce qui est parfois réalisé à des échelons locaux (prise en main des nouveautés, webinaires, etc.)
- Animation de la communauté Geotrek et du comité de suivi du projet
- Valorisation du projet Geotrek et des réalisations collectives

### **Les orientations de développements de Geotrek validés par le comité de pilotage**

Des orientations ont été définies afin de cadrer le contenu du projet de mutualisation et les futurs développements de l'application Geotrek :

1. Poursuivre l'amélioration du socle technique et des performances de Geotrek-admin
2. Faciliter la collecte de données sur le terrain
3. Innover dans l'interopérabilité avec les SI Touristiques et les plateformes de randonnées
4. Consolider Geotrek-rando (le portail)
5. Améliorer l'expérience utilisateurs de Geotrek-rando et de son volet mobile (Progressiv Web App)

Elles serviront de socle pour l'écriture du cahier des charges du marché public de développements.

### **Calendrier :**

- Positionnement sur l'engagement et la participation financière (technique) > jusqu'au 8 décembre 2022
- Transmission du projet de convention de participation > 1<sup>er</sup> décembre 2022
- Délibération/décision des organes décisionnels des partenaires > 31 mars 2023
- Transmission des délibérations et des pages de signatures de la convention : avant le 30 avril 2023
- Procédure de marché > Mai 2023
- Recrutement de l'animateur-coordonateur > Juin 2023

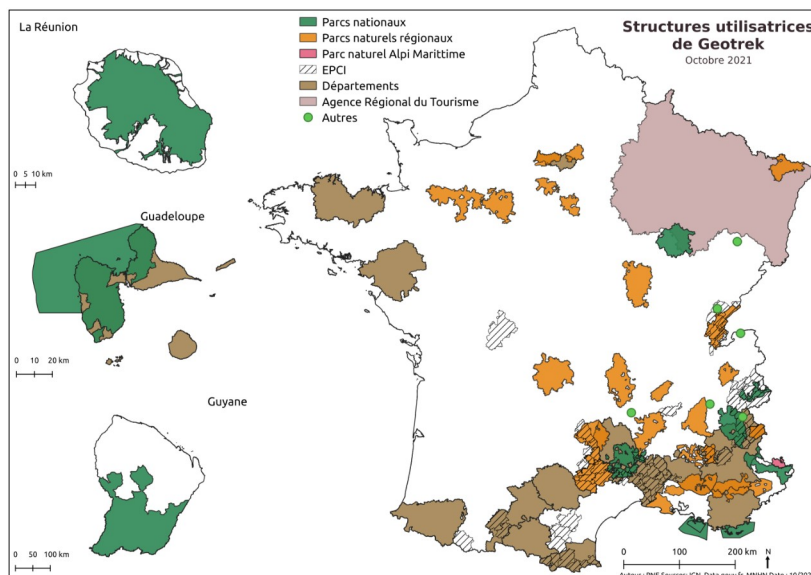
## Geotrek et les fondements de la mutualisation entre acteurs publics depuis 2012

Depuis 2011, plusieurs structures publiques ont mutualisé leurs ressources financières et techniques pour construire collectivement Geotrek, un outil opensource pour gérer et valoriser les sentiers, l'itinérance, l'outdoor, les patrimoines et l'offre touristique de leurs territoires.

Ils ont choisi de publier Geotrek sous licence libre pour en faciliter l'utilisation par d'autres structures.

Rapidement des parcs nationaux et régionaux, des départements, des communautés de communes, des comités du tourisme et de la randonnée, des associations et des entreprises ont déployé l'outil, facilité par le besoin commun, la genericité et l'absence de licence. Ils ont bénéficié du travail de conception et des développements initiaux sans les repayer et ont ainsi pu concentrer leurs ressources sur le développement de nouvelles fonctionnalités et modules, bénéficiant à leur tour au collectif.

10 ans après sa première version, l'application est utilisée par plus de 150 structures en France et a une valeur de plus de 3 millions d'euros, grâce aux investissements publics successifs et mis en commun au bénéfice de tous.



Depuis 2016, une communauté d'utilisateurs s'est organisée autour de rencontres annuelles, d'un COPIL et de groupes de travail techniques. Celle-ci a aussi mis en place un premier groupement de commandes de 2019 à 2021, permettant de financer collectivement 350.000 euros de développements (module Outdoor, refonte du portail web et mobile de valorisation, interopérabilité avec d'autres plateformes Outdoor, maintenance technique et performances...).

Lors des rencontres Geotrek 2021 il a été décidé de travailler sur un nouveau projet collectif afin de poursuivre la mutualisation de développements ciblés (application mobile, collecte sur le terrain, fréquentation, sensibilisation, expérience utilisateur, interopérabilité, performances ...).